

NOTIFICATION DE CONTRAT COMMERCIAL

| |
|---|
| ASSURÉ(S) : |
| PAYS : |
| N° de DOSSIER : |
| Date d'expiration de promesse de garantie : |
| Personne chargée de suivre le dossier |
| Tél. : |
| E-mail : |
| Service comptabilité réceptionnant le duplicata du décompte de prime |
| E-mail : |

Contrat Avenant

À adresser par e-mail : assurance-export-asr@bpifrance.fr

Mentions obligatoires en objet mail :

« n° dossier - notification de contrat commercial »

Autres garanties publiques :

garantie de change délivrée ? OUI NON
garantie Préfinancements Cautions (risque exportateur)

Débiteur

| | |
|--|-----------------------------------|
| CONCLUSION - Date : | ENTRÉE EN VIGUEUR - Date : |
| Le contrat est-il conforme à la fiche descriptive d'opération et aux conditions de la promesse de garantie ? | |
| OUI : dans cette hypothèse, l'Assuré s'engage à signer la police qui lui sera délivrée, aux conditions énoncées dans la promesse de garantie et à payer la prime y afférente. | |
| NON : indiquer les nouvelles caractéristiques ci-dessous : | |
| Dans le cas où le contrat commercial est libellé en devise étrangère , merci de joindre la décomposition du contrat en euros (cf. rubrique C.3 du formulaire de demande d'assurance-crédit), actualisée sur la base du cours de change en vigueur à la date de signature du contrat commercial. | |
| Dans le cas où le contrat est conclu partiellement ou conclu pour un montant inférieur à celui de la promesse de garantie, convient-il de conserver le solde en projet ? OUI NON (la promesse afférente à ce solde sera annulée) | |
| L'opération implique-t-elle des ACHATS en CONTREPARTIE de l'EXPORTATION (compensation) : OUI NON Si oui, veuillez renseigner l'annexe 1. | |

L'exportateur certifie que les caractéristiques de l'opération reprises dans la fiche descriptive de la demande d'assurance-crédit et dans les conditions de la promesse de garantie datée du | | | | |, modifiées le cas échéant comme indiqué ci-dessus, sont conformes aux stipulations des pièces contractuelles en sa possession.

Dès lors que ces modifications auront été acceptées par Bpifrance Assurance Export, l'Assuré s'engage à signer la police et à payer la prime correspondante.

Date, nom et qualité du signataire, signature et cachet de la société